

Chantier du gouvernement sur la périnatalité : le CNGOF demande au ministère de revoir sa méthode

Stéphanie Rist a lancé le 5 février des travaux sur la santé périnatale et maternelle, alors que tous les indicateurs sont au rouge vif (mortalité infantile, mortalité maternelle, dégradation des conditions de travail dans les maternités...) et que les sociétés savantes réclament unanimement depuis plusieurs années une réforme profonde de l'offre de soins. Le CNGOF se félicite que la santé des mères et des nouveau-nés, qui est une urgence nationale, soit enfin à l'agenda du gouvernement. Mais la méthode proposée confine à l'improvisation et n'est pas acceptable.

Le 9 décembre 2025, à l'Assemblée nationale, la ministre déléguée, Charlotte Parmentier-Lecoq, annonçait le lancement imminent d'un "plan d'action complet pour les maternités" porté par Stéphanie Rist. Notre Collège s'était alors inquiété, avec d'autres sociétés savantes, de ne pas avoir été consulté¹. Aussi, lorsque fin janvier nous avons reçu une invitation de la ministre de la Santé à participer, le 5 février, au lancement de travaux sur la périnatalité, il nous a semblé que nous avions été entendus et que les consultations commençaient enfin.

Une "vaste consultation" se résumant à un questionnaire à remplir

Lors de ce rendez-vous du 5 février, nous avons été surpris de trouver une cinquantaine de représentants d'organisations de tous types et d'importance inégale, **ayant un lien plus ou moins proche avec la périnatalité**. Aucun programme ne nous a été remis, ni même la liste de ces organisations. Assurant que les travaux seraient menés dans un esprit « d'écoute, de dialogue et sans dogmatisme » et feraient l'objet d'un « vaste travail de consultation », Stéphanie Rist a alors annoncé :

- qu'elle avait nommé un **comité de pilotage** composé de trois professionnels, dont les compétences ne font aucun doute, mais **dont le choix relève du mystère** : un gynécologue-obstétricien, une pédiatre néonatalogue et une sage-femme, mais **pas d'anesthésiste-réanimateur**. Une spécialité pourtant tout aussi indispensable pour assurer la permanence des soins en maternité, dont l'oubli est incompréhensible.
- Que les trois copilotes devaient établir un diagnostic de l'offre de soins et **proposer un plan d'action opérationnel d'ici le mois de juin, délai extrêmement restreint comparé au Plan gouvernemental sur la fertilité**, lancé le même jour, dont l'élaboration, en étroite collaboration avec les professionnels de terrain, s'est étalée sur plusieurs années. Or, les dimensions organisationnelles, médicales et territoriales de l'offre de soins en périnatalité sont **beaucoup plus complexes**.

Nous avons par la suite été invités avec les autres participants à rejoindre un "groupe de travail" qui n'en avait que le nom, où nous avons appris :

- que le « vaste travail de consultation » consisterait à répondre à un questionnaire qui - malgré les délais impartis et le nombre de contributions demandées - ne nous a toujours pas été adressé !
- Que cette réunion du 5 février était le seul et unique rendez-vous prévu : voilà donc pour l'esprit "d'écoute et de dialogue"...

¹ [Communiqué du 18 décembre 2025](#)

Une “méthode” inacceptable

Le CNGOF et les principales sociétés savantes du champ de la périnatalité demandent depuis plusieurs années au gouvernement d'ouvrir un chantier sur le sujet. Nous avons produit nos diagnostics et fait des propositions. **En hommes et femmes de science, nous avons travaillé pour faire émerger un consensus, aujourd'hui très large.** Nous avons été auditionnés par la **Cour des comptes** et par le **Sénat**, et ces grandes institutions de la République **ont repris largement nos constats et propositions** d'experts dans les rapports sur l'offre de soins en périnatalité qu'elles ont publié en 2024. Nous avons bataillé pour que le gouvernement et les élus s'intéressent à la santé des femmes et des nouveau-nés... **Tout cela pour que, en guise de dialogue, on nous demande de remplir un questionnaire**, alors que la complexité des enjeux de l'offre de soins en périnatalité **requiert de mener avec les professionnels de terrain un travail technique exigeant, structuré et inscrit dans la durée.**

Cette méthode, qui consiste à imposer un format sans concertation préalable, à **convoquer un large panel d'acteurs pour invisibiliser les plus représentatifs**, à imposer un calendrier serré pour mettre tout le monde dans l'urgence, sans donner d'objectifs précis et sans que l'on sache sur quelles bases seront validées les propositions qui seront faites... C'est une méthode que l'on a fréquemment vu à l'œuvre au cours de ces dernières années, et dont l'expérience montre qu'elle **ne peut aboutir qu'à des résultats fragiles, déconnectés et contestés.**

Par courrier électronique et postal envoyé le 17 février, le CNGOF associé à d'autres sociétés savantes et fédérations, a demandé à Stéphanie Rist de doter le chantier ministériel sur la périnatalité d'une feuille de route cohérente avec des objectifs précis :

- la révision des décrets de périnatalité de 1998
- et la réorganisation territoriale de l'offre de soins périnataux,
- sur la base de travaux approfondis associant l'ensemble des professionnels concernés,
- menés dans le cadre d'un calendrier national explicite.

N'ayant à ce jour reçu ni réponse, ni même accusé de réception, le CNGOF appelle solennellement et publiquement Stéphanie Rist à rouvrir sur ces bases le chantier sur la santé périnatale et maternelle. Nous ne pouvons, en l'état, nous associer aux travaux lancés par le gouvernement. La santé des mères et des nouveau-nés mérite plus de considération et de rigueur !

Contact presse

William Lambert

06 03 90 11 19

lambertcommunication@gmail.com